

Pool, Ian et Maureen Moore. — *L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-961, 1986, 59 p.

Céline Le Bourdais

Volume 17, numéro 1, printemps 1988

Politiques de population

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600634ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600634ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Le Bourdais, C. (1988). Compte rendu de [Pool, Ian et Maureen Moore. — *L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-961, 1986, 59 p.] *Cahiers québécois de démographie*, 17(1), 142–145. <https://doi.org/10.7202/600634ar>

\*\*\*

POOL, Ian et Maureen MOORE. - *L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984.* Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-961, 1986, 59 pages.

Le phénomène de la monoparentalité a fait l'objet de plusieurs études au Canada et au Québec au cours des dernières années. L'intérêt récent pour un tel sujet d'analyse tient évidemment à la forte croissance qu'a connue ce phénomène depuis le début des années soixante-dix, de même qu'au processus de diversification qui l'a caractérisé. Mais il est aussi lié, comme le soulignent d'ailleurs Pool et Moore en introduction à leur ouvrage, aux conditions de vie difficiles que connaissent les familles monoparentales, et ce plus particulièrement lorsqu'elles sont sous la conduite d'une femme.

Jusqu'à tout récemment cependant, on ne connaissait que fort peu de choses sur les antécédents socio-démographiques des parents seuls, la majorité des analyses antérieures reposant essentiellement sur les données des recensements. En ce sens, l'étude de Pool et Moore qui cherche à identifier les principaux déterminants à la base de la monoparentalité, à partir des données de l'enquête rétrospective sur la famille menée par

Statistique Canada en 1984, est intéressante puisqu'elle permet d'aborder ce phénomène à partir d'une multitude de facteurs référant aussi bien à la situation actuelle que passée des parents seuls.

Après avoir présenté les données de l'enquête sur la famille et discuté brièvement les problèmes qui se posent au niveau de l'analyse (chapitre II), les auteurs s'attellent à la tâche de dépeindre l'état de parent seul. L'approche qu'ils utilisent consiste à comparer, séparément pour les hommes et pour les femmes et par grand groupe d'âge, les caractéristiques des parents seuls et celles des parents qui vivaient en couple au moment de l'enquête. Sont ainsi contrastés au moyen de tableaux croisés, d'un côté les traits démographiques (chapitre III) et socio-économiques (chapitre IV) des mères seules et des épouses avec enfants, de l'autre les traits des pères seuls et des époux (à noter que, dans leur étude, les auteurs englobent sous le terme «épouse» aussi bien les femmes vivant en union libre que les femmes mariées). Ne portant que sur les femmes, les deux chapitres suivants creusent un peu plus à fond l'analyse. Le chapitre V étudie l'histoire matrimoniale et reproductive des mères seules et des épouses, tandis que le chapitre VI tente de mettre en relation les caractéristiques démographiques et socio-économiques de ces femmes.

L'étude de Pool et Moore fait ressortir un certain nombre de résultats qui vont dans le sens des hypothèses de départ. Ainsi, les mères seules, de loin les plus nombreuses parmi les parents de famille monoparentale, paraissent plus susceptibles d'avoir vécu leur première union à un âge plus jeune que les mères qui vivaient en couple au moment de l'enquête; elles sont aussi plus nombreuses à avoir donné naissance à leur premier enfant avant l'âge de 20 ans ou à avoir eu un enfant avant ou pendant l'année de leur première union. Elles ressortent de plus comme étant relativement moins scolarisées que les épouses, et plus enclines à être entrées tardivement sur le marché du travail, quoiqu'elles aient moins tendance que ces dernières à interrompre leur activité rémunérée pour une période d'au moins un an.

S'ils sont intéressants en soi, ces résultats apportent toutefois peu d'éléments nouveaux par rapport aux travaux antérieurs basés sur les données de recensement, qui faisaient ressortir sensiblement les mêmes conclusions et ne permettent pas non plus d'estimer l'effet propre des variables considérées sur la probabilité d'être parent seul à un moment donné dans le temps. Ces limites de l'étude de Pool et Moore sont en partie liées aux données utilisées, mais elles dépendent davantage de la démarche méthodologique qui y a été privilégiée.

Du côté des données d'abord, le nombre de parents seuls interviewés dans l'enquête sur la famille est fort peu élevé et ne permet pas, par conséquent, de pousser très loin l'analyse des tableaux croisés. Bien qu'il ne soit présenté dans aucun tableau - où on indique plutôt le nombre de parents seuls dans la population canadienne totale auquel les effectifs de l'échantillon réfèrent, donnant parfois à tort l'impression d'un nombre élevé de cas -, on peut estimer à environ 550 le nombre de répondants vivant en situation de monoparentalité au moment de l'enquête, soit à peine un peu plus d'une centaine de cas du côté masculin. Un si petit nombre de cas n'autorise évidemment pas l'analyse statistique de tableaux croisés à plusieurs dimensions, c'est-à-dire mettant en relation diverses caractéristiques démographiques et socio-économiques des parents seuls, une fois l'âge et le sexe de ces derniers pris en compte.

Au chapitre de la démarche méthodologique, l'étude de Pool et Moore s'avère par ailleurs décevante puisqu'elle est loin d'exploiter au maximum le potentiel des données rétrospectives de l'enquête sur la famille, comme le remarquent d'ailleurs les auteurs. Contrairement à l'approche retenue, qui n'examine que les caractéristiques des parents seuls identifiés au moment de l'enquête, les données auraient en effet permis d'aborder le phénomène de la monoparentalité dans sa dynamique. Comme elle a recueilli l'histoire matrimoniale et reproductive des répondants, l'enquête sur la famille permet en fait de reconstituer les mouvements d'entrée-sortie des répondants de l'état de parent seul, et donc de broser un portrait sans doute plus juste du phénomène de la monoparentalité et de ses déterminants. À cet égard, on peut en effet penser que certaines des conclusions tirées par Pool et Moore dans leur étude de la monoparentalité décrivent davantage une certaine fraction des parents seuls - celle dont la durée de vie dans cet état est la plus longue -, laissant ainsi dans l'ombre nombre de mères et de pères seuls aux traits plus diversifiés.

Certes, Pool et Moore étaient conscients des limites et des biais liés à la méthodologie qu'ils ont adoptée, et ils en discutent abondamment d'ailleurs. À leur décharge, il convient d'ajouter que cette analyse longitudinale de la monoparentalité, si elle devient possible avec les données de l'enquête sur la famille, n'est pas simple pour autant. On imaginera les difficultés qui surgissent lorsque vient le temps de recréer à rebours les trajectoires d'entrée-sortie de l'état de parent seul à partir de l'histoire des unions et des enfants. Chose certaine, Pool et Moore n'ont pas disposé de suffisamment de temps à l'intérieur de cette recherche exploratoire pour entreprendre une telle analyse. Aussi souhaitent-ils que leur étude soit «considérée comme un examen préliminaire plutôt que

définitif, qui fournit certaines hypothèses destinées à des analyses complémentaires» (p. 15) pour lesquelles certaines pistes sont indiquées en conclusion.

Dans ce sens, l'étude de Pool et Moore joue relativement bien son rôle en présentant beaucoup de données (près d'une quarantaine de tableaux) susceptibles d'orienter les prochaines recherches. On pourra cependant lui reprocher son manque de clarté au plan conceptuel et le fait qu'à l'occasion certaines conclusions dépassent peut-être un peu ce que les données permettent réellement d'avancer. Enfin, dernière remarque qui cette fois s'adresse plus à l'éditeur qu'aux auteurs : la version française du texte laisse par moment à désirer, quand elle ne comporte pas carrément des erreurs qui ne se retrouvent pas dans la version anglaise.

Céline LE BOURDAIS

\* \* \*